

L'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN DU SAGUENAY – SAINT-LAURENT :

Une nécessité pour la conservation des mammifères marins et la préservation de l'écosystème de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent

Mémoire déposé par le Réseau d'observation de mammifères marins basé à Rivière-du-Loup, Québec, Canada

Secteur de Kamouraska © S. Pronovost

LE RÉSEAU D'OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS



Le ROMM est un organisme sans but lucratif créé -en tant que projet par la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent en 1998, puis officiellement incorporé en 2004. Il a pour principale mission la conservation et la mise en valeur des baleines et des phoques qui vivent ou transitent dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et de leurs habitats, ainsi que la gestion des activités humaines pouvant les affecter. La réalisation de notre mission passe par la planification, la direction et le suivi de projets d'acquisition de connaissances, de gestion, d'éducation et de sensibilisation. Nos projets sont réalisés dans une optique écosystémique et impliquent activement les différents usagers du Saint-Laurent tels que les pêcheurs, les acteurs de l'industrie de l'observation en mer, de la navigation commerciale, les plaisanciers, les promoteurs de chantiers maritimes et le grand public.

EN FAVEUR DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN

Les gestionnaires du ROMM se prononcent fortement en faveur du projet d'agrandissement du territoire du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL). Selon nous, il s'agit du meilleur modèle pour assurer une protection accrue de l'estuaire du Saint-Laurent, notamment celle du béluga qui y vit, plutôt que de créer une nouvelle aire marine protégée. Nous pourrions ainsi bénéficier de l'expérience de gestion du parc marin de près de 25 ans et de la notoriété de ce dernier, déjà bien intégré à la réalité régionale. Intervenant de première ligne avec plusieurs catégories

d’usagers du Saint-Laurent comme les armateurs, les plaisanciers et les excursionnistes, et ce, depuis sa création en 1998, soit en même temps que celle du parc marin, le ROMM a été témoin à maintes reprises qu’ils sont parfois la cible de messages croisés entre diverses organisations gouvernementales, créant parfois de la confusion. L’agrandissement du parc permettra d’harmoniser plus efficacement les messages et de créer des outils de transmission plus intégrés. Aussi, le fait d’étendre le *Règlement sur les activités en mer* à l’échelle de l’estuaire du Saint-Laurent, donc à celle de l’habitat essentiel estival du béluga, sera une plus-value majeure pour la protection des baleines qui y vivent ou viennent s’y alimenter.

LE BESOIN D’ACCENTUER LA SURVEILLANCE SUR LA RIVE SUD DE L’ESTUAIRE

La rive sud de l’estuaire du Saint-Laurent joue un rôle crucial dans l’équilibre de l’écosystème, notamment par la présence de marais et d’herbiers salés qui offrent un refuge à diverses espèces à la base de la chaîne alimentaire, incluant les espèces de poissons fourragers. Pour le béluga, cette espèce emblématique à la base de la création du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent, mais qui est malheureusement en voie de disparition, les eaux plus chaudes et moins profondes de la rive sud de l’estuaire favorisent la présence de femelles qui viennent mettre bas et offrir les soins à leurs jeunes. Le ROMM, un partenaire de longue date du PMSSL, effectue la caractérisation des activités en mer (AOM) sur la rive sud de l’estuaire et brosse le portrait de la fréquentation du béluga et de la navigation à Rivière-du-Loup et à Cacouna depuis 2014 à l’aide des protocoles et de l’encadrement scientifique de Parcs Canada. Les données collectées par le ROMM depuis 2014 démontrent une fréquentation significative de cet habitat essentiel par les bélugas, mais aussi une pression croissante liée aux activités humaines.

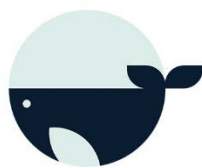


Suivi terrestre des bélugas à Cacouna à partir de l’observatoire *Putept’-awt* de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk © C. Dupasquier, ROMM

Les résultats montrent une augmentation notable des activités récréatives, notamment liées à la plaisance. Ces pratiques, bien qu'importantes pour le tourisme local, perturbent les activités essentielles des bélugas. La navigation de plaisance, souvent mal encadrée, affecte l'habitat essentiel de l'espèce, augmentant les risques de perturbations sonores et de collisions. C'est d'ailleurs dans cette optique que le ROMM a mis sur pied avec ses partenaires, incluant le PMSSL, une formation destinée aux plaisanciers. De plus, le ROMM contribue activement à la campagne de sensibilisation sur le béluga *Prenez-en soin, gardez vos distances* en diffusant les messages de conservation de ses partenaires sur le territoire de la rive sud de l'estuaire. Malgré cela, nous constatons qu'il y a encore beaucoup de cas de méconnaissance des distances réglementaires entourant l'approche des bélugas par les plaisanciers, donc le travail de sensibilisation et d'encadrement demeure essentiel.

Le ROMM accueille donc très favorablement le projet d'agrandissement du PMSSL sur la rive sud de l'estuaire afin de solidifier les partenariats, mais aussi d'apporter une présence législative quant aux distances et à la vitesse à respecter en présence de bélugas. Une présence accrue sur l'eau aura très certainement des effets bénéfiques pour diminuer le dérangement en mer des bélugas. En ce sens, nous sommes aussi d'avis qu'il sera bénéfique d'interdire la pratique de la motomarine à l'échelle de l'habitat essentiel estival du béluga, pouvant engendrer un dérangement et des risques de collisions accrus.

NAVIGUER DANS L'HABITAT DES BALEINES : UN PROGRAMME QUI GAGNE EN POPULARITÉ



Naviguer dans l'habitat des baleines

Le ROMM et ses partenaires travaillent conjointement avec les différentes catégories d'utilisateurs du Saint-Laurent afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec les baleines. Une des initiatives mises en place est la création d'un

programme de formation et de collecte d'observations de mammifères marins appelé *Naviguer dans l'habitat des baleines* (NHB). Le programme est diffusé via une plateforme web neutre, www.navigationsbaleines.ca, qui propose des portails s'adressant à différents groupes d'utilisateurs du Saint-Laurent (armateurs, plaisanciers, pêcheurs et excursionnistes). Les portails regroupent les outils de références leur permettant de participer à la conservation des baleines de l'Atlantique Nord-Ouest, incluant l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Dans le cadre du programme, des trousseaux d'outils adaptés à chaque catégorie d'utilisateurs ont été élaborés et remis aux participants. Le ROMM a notamment produit au fil des ans trois guides d'intendance dédiés à sensibiliser les différents usagers du Saint-Laurent à naviguer de manière responsable dans l'habitat des baleines, soit un pour les

armateurs, un pour les pêcheurs et un pour les excursionnistes. La collecte bénévole d'observations de mammifères marins est l'une des actions prônées pour encourager les usagers du Saint-Laurent à participer activement à la conservation des baleines. Le ROMM gère donc un réseau de membres observateurs au sein duquel s'impliquent plusieurs armateurs, traversiers et excursionnistes. Les citoyens sont aussi encouragés à participer au programme. Aujourd'hui, ce sont une trentaine de membres actifs qui collectent des observations, notamment via l'application *Vigie marine* du programme. Le programme gagne de plus en plus en popularité auprès de toutes les catégories d'observateurs. Depuis les débuts du programme en 2015, le grand total des données récoltées s'est élevé à 15 289 observations au 31 décembre 2023. Les données de 2024 n'ont pas encore été toutes comptabilisées, mais nous pouvons témoigner du maintien de l'enthousiasme à participer.



Capture d'écran de la page d'accueil du portail Web



Les représentants du PMSSL se sont toujours impliqués dans les comités consultatifs du programme et participent activement au développement des messages diffusés. Nous avons toujours porté une attention particulière à déployer nos activités de sensibilisation à l'extérieur du territoire du parc marin de manière à le ceinturer et à le compléter, tout particulièrement en ce qui a trait à l'intendance et la sensibilisation faites auprès des excursionnistes puisqu'il s'agit d'une clientèle auprès de laquelle le parc marin est très actif. Pensons entre autres à la création de l'Alliance Éco-Baleine en 2010, qui vise à assurer le développement durable des activités d'observation de baleines dans le parc marin et en limiter les impacts.

Nous voulons porter à votre attention qu'il sera important de bien analyser le travail déjà réalisé dans la zone d'agrandissement du parc marin de manière à ne pas dédoubler les actions faites auprès des mêmes clientèles et d'optimiser ce qui existe déjà. Le réseau des membres observateurs du ROMM existe depuis 1998, soit près de 30 ans, et le programme *Naviguer dans l'habitat des baleines* depuis 2015. Le ROMM croit qu'il pourrait être optimisé et sa gouvernance pourrait être révisée de manière à la rendre plus pérenne. Plus le programme est populaire, plus il demande d'énergie,

notamment pour assurer un encadrement des membres, répondre aux besoins de formations et gérer une base de données d'observation qui grossit à vue d'œil. L'agrandissement du territoire du parc marin, qui viendra chevaucher une grande partie du territoire d'action de NHB, entraînera sans contredit une réflexion sur la cohabitation de l'Alliance Éco-Baleine sur le même territoire que NHB. Une réflexion approfondie devra être faite et le ROMM est très ouvert à revoir les façons de faire, toujours en partenariat avec le PMSSL et les autres nombreux partenaires du programme.

LE BESOIN DE MIEUX ENCADRER LES CHANTIERS MARITIMES

Le ROMM s'est construit une expertise reconnue au Québec, voire à l'internationale, dans la surveillance des chantiers maritimes. En effet, il a déployé des observateurs de mammifères marins sur près d'une cinquantaine de chantiers depuis 2007. Par son expérience, le ROMM a observé des lacunes de la profession et a décidé de mettre en place en 2011 la première formation officielle d'observateurs de mammifères marins et d'opérateurs de système d'acoustique passive avec l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec de Grande-Rivière. Depuis janvier 2024, après une révision en profondeur de la formation afin de la mettre à jour avec tous les nouveaux développements dans le domaine et de la bonifier en fonction de l'expertise acquise sur le terrain, le ROMM offre désormais la formation avec les Cégep de La Pocatière et de Baie-Comeau. Acteur de première ligne et de longue date de la réalité du déroulement des chantiers maritimes, le ROMM peut affirmer qu'il y a encore beaucoup de travail à faire afin d'améliorer les pratiques pour la conservation des animaux marins qui y sont exposés.

Actuellement, très peu d'activités d'intendance sont réalisées auprès des gestionnaires et des promoteurs et encore moins des travailleurs des chantiers maritimes pour les aider à réduire leurs impacts sur les cétacés. C'est plutôt une approche coercitive qui est mise de l'avant par le biais de l'émission d'avis ou de certificats d'autorisation qui dictent les obligations à respecter. Sans intendance et mise en place d'activités de sensibilisation en amont des chantiers, comme on le fait par exemple auprès des excursionnistes pour les aider à comprendre et à bien appliquer la réglementation d'observation, le rôle des observateurs qui surveillent l'application des mesures imposées sur les chantiers est souvent mal compris. Les observateurs se retrouvent régulièrement plus ou moins outillés pour effectuer leur travail avec efficacité. Ils relèvent directement des promoteurs et font acte de leur surveillance directement à ces derniers, sans contact direct avec les instances réglementaires. Aussi, il n'y a aucune obligation d'embaucher des observateurs certifiés externes ; les firmes pouvant s'autosurveiller. Peu de suivi réglementaire est fait au cours des chantiers pour valider le respect des règlements imposés. Aussi, les travailleurs ne reçoivent pas de formation obligatoire pour naviguer en présence de

baleines, alors que l'utilisation de bateaux est souvent requise (ex.; transports des sédiments de dragage, tests et caractérisation des sédiments, pose d'hydrophones pour les programmes de surveillance acoustique, relevé bathymétrique, etc.). Les règles de navigation ne sont souvent pas mentionnées dans les avis et certificats d'autorisation. Le ROMM est donc souvent témoin de non-respect des règlements de navigation en présence de baleines sur les chantiers.

Sachant qu'il y a de nombreux chantiers maritimes côtiers et extracôtiers qui se déroulent de part et d'autre de la zone d'agrandissement du parc marin, le ROMM souhaite porter à votre attention qu'il sera important de penser à bien gérer ce type d'activités à l'intérieur des limites du PMSSL. Malgré qu'ils soient très importants pour l'économie régionale et le maintien des corridors de navigation, les travaux maritimes comme le dragage, la réfection des installations portuaires et les levés sismiques génèrent des impacts susceptibles d'affecter les écosystèmes et les animaux qui y vivent, dont le béluga. Un agrandissement du parc marin offrirait un cadre plus rigoureux pour évaluer et mitiger ces impacts. Nous avons pu constater au cours de la consultation publique qui a eu lieu à Rivière-du-Loup que les activités de dragage récurrentes suscitent beaucoup de questionnement et méritent d'être démystifiées et, bien sûr, bien encadrées. Sachez que le ROMM est prêt à partager son expertise et à faire partie prenante des échanges en ce sens.



Surveillance d'activités de dragage par une observatrice de mammifères marins du ROMM

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DU PARC MARIN DANS LES ATTRAITS DU RÉSEAU DÉCOUVERTE

Il serait bien de profiter de l'agrandissement du parc marin pour repenser la valorisation du parc à travers son Réseau découverte. Un plus grand territoire amènera son lot de défis pour bien valoriser sa présence auprès du grand public, notamment en optimisant le rôle de ses différents pôles de découverte terrestres. La présence du parc marin est encore timide sur la rive sud, ce qui est normal puisqu'elle était dans sa zone de coordination et non à l'intérieur de ses limites. On doit davantage sentir sa présence. Il serait important d'injecter des fonds pour améliorer le positionnement du parc marin dans ces lieux, qui sont souvent un premier contact des visiteurs avec le parc. Pourrait-on penser à des bornes interactives, à un programme d'interprétation généralisé dans lequel chaque attrait du Réseau découverte aurait sa couleur et mettrait en valeur un aspect particulier du parc, de manière complémentaire aux autres attractions? Pourrait-il y avoir plus d'accompagnement pour former les interprètes de ces lieux? Ce ne sont que quelques pistes de réflexion...

Sur la rive sud, certains lieux pourraient jouer un rôle prépondérant dans la valorisation du parc marin. Pensons entre autres au parc côtier Kiskotuk (signifiant terre dénudée à marée basse en wolastoqey), un parc régional humanisé qui se déploie sur le corridor côtier des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte. Il englobe notamment la Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte, qui renferme le plus important marais à spartine du Québec méridional. Il pourrait ouvrir une porte terrestre extraordinaire vers le parc marin, un peu comme le fait le parc national du Fjord-du-Saguenay.



FENÊTRE sur
les **BÉLUGAS**

Aussi, le projet *Fenêtre sur les bélugas*, initié en 2018 par le GREMM, en collaboration avec le ROMM, la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, le MPO, Parcs Canada, la SÉPAQ et Ocean Wise, est un projet d'observation reliant trois sites au

cœur de l'habitat essentiel pour offrir une vitrine d'observation terrestre des bélugas optimisée par la technologie. Il a tout le potentiel de devenir l'un des projets vedettes du Réseau découverte. Le rayonnement accru de ce projet représenterait sans aucun doute une valeur ajoutée significative pour la protection des bélugas.

MOT DE LA FIN

Le ROMM est d'avis que le projet d'agrandissement du parc marin contribuera à protéger de manière significative une plus grande partie de l'estuaire du Saint-Laurent. Tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la conservation de cet écosystème exceptionnel en sortiront gagnants.

Le ROMM a toujours eu une expérience de collaboration extrêmement positive avec le parc marin et n'a aucune inquiétude que cet agrandissement se fera avec harmonie et respect des différents usagers touchés. En espérant que nos humbles commentaires seront éclairés votre réflexion sur certains des aspects du projet. Tous nos meilleurs vœux de succès.